DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Article 625 à 631 "l'Instruction Générale relative à l'Etat Civil" du 15 janvier 1975.
(Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974)

Identité ou des demandeurs : Je soussigné(e) [1]_____

_____

_____

Domicilié(e) à_____

_____

_____

Téléphone : _____

Nature du livret — Sollicite la délivrance d'un second livret de famille [2] :

- ☐ d'époux
- ☐ de mère naturelle ou adoptive
- ☐ de père naturel ou adoptif
- ☐ commun des père et mère naturels [3]

Motif de la demande — Pour le motif suivant [2] :

- ☐ perte, vol ou destruction du premier livret (Art. 15)
- ☐ changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret (Art. 14)
- ☐ époux/conjoint dépourvu du livret (Art. 14)

Je motive ma demande par les considérations suivantes [4] :_____

_____

_____

Conditions de délivrance — Je sollicite [2] :

- ☐ l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de ma résidence, à cet effet je présente le premier livret en ma possession.
- ☐ la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630 de l'I.G. de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement) au verso sont exacts.

A....., le .....

Signature,

(1) Noms en lettres capitales et prénoms.
(2) Cocher d'une croix.
(3) Dans ce cas, la demande doit être introduite conjointement par le père et la mère (Art. 622 et 631 de l'I.G.).
(4)Préciser les motifs de la demande.

NOTICE A REMPLIR LORS DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

Mariage contracté à la mairie de : _____

le : _____

(3) : _____

PÈRE/MÈRE - EPOUX(SE)		PÈRE/MÈRE - EPOUX(SE)	
NOM (1) :	_____	NOM (1) :	_____
Prénoms :	_____	Prénoms :	_____
né le :	_____	née le :	_____
à :	_____	à :	_____
Nationalité	_____	Nationalité	_____
(2) :	_____	(2) :	_____

ENFANTS

1) Prénoms :	_____	2) Prénoms :	_____
Nom :	_____	Nom :	_____
Né(e) le :	_____	Né(e) le :	_____
à :	_____	à :	_____
(2) :	_____	(2) :	_____
3) Prénoms :	_____	4) Prénoms :	_____
Nom :	_____	Nom :	_____
Né(e) le :	_____	Né(e) le :	_____
à :	_____	à :	_____
(2) :	_____	(2) :	_____
5) Prénoms :	_____	6) Prénoms :	_____
Nom :	_____	Nom :	_____
Né(e) le :	_____	Né(e) le :	_____
à :	_____	à :	_____
(2) :	_____	(2) :	_____
7) Prénoms :	_____	8) Prénoms :	_____
Nom :	_____	Nom :	_____
Né(e) le :	_____	Né(e) le :	_____
à :	_____	à :	_____
(2) :	_____	(2) :	_____

NOTA : le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage (ou de naissance) et éventuellement de décès des époux/parents, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux/parents qui sont passible de poursuites pénales.

(1) Noms en lettres capitales.
(2) Mentionner le cas échéant, la date et le lieu de décès.
(3) Préciser le cas échéant, la date du divorce ou de la séparation de corps.

MAIRIE • 19, Place Gambetta CS 40005 • 86530 Naintré
mairie@naintre.fr • Tél. 05 49 90 03 65 • Fax. 05 49 19 11 63 • naintre.fr